

Le plan techno-maître : pour de futurs enseignants branchés!

François Pettigrew

Professeur

Équipe de soutien à l'intégration des TIC à la formation
Université du Québec en Outaouais

Un groupe de professeurs du département des sciences de l'éducation a mis sur pied un environnement techno-pédagogique avec comme objectif de favoriser la réussite des futurs maîtres, tant à l'université que dans leur milieu professionnel. Cette initiative accompagne bien, nous croyons, le développement fulgurant des technologies de l'information et de communication (TIC) dans la société en général et dans le système scolaire québécois en particulier.

L'environnement du plan

Les environnements virtuel et physique du plan touchent toute l'organisation universitaire. En effet, tous les intervenants de l'institution (étudiants-es, professeurs-es, modules, département, vice-rectorat, service informatique et de l'audiovisuel, (*équipe de soutien à l'intégration des TIC à la formation*)), sont impliqués dans le projet. Ils supportent un mouvement visant à exploiter les TIC en formation.

Cette implication se traduit par un milieu techno-pédagogique outillé à la fine pointe de la technologie (logiciels de base et spécialisés, guides généraux et spécialisés en ligne, intranet, accès Internet, laboratoires informatiques mis à jour régulièrement, locaux branchés pour les techno-maîtres, vingt salles de classe équipées pour le multimédia, salle de vidéoconférence). Les techno-maîtres profiteront de lieux virtuels d'échange et de travail. Ces lieux prendront la forme de babillards électroniques, de forums, de canaux de Chat, d'environnements d'apprentissage médiatisés, de pages Web personnelles, d'adresses de courriel et d'intranet. Ce milieu techno-pédagogique se veut ouvert et non dogmatique.

Ressources affectées au plan

Ce milieu techno-pédagogique est appuyé, entre autres, par des ressources regroupées sous l'enseigne de l'*équipe de soutien à l'intégration des TIC à la formation*. Cette équipe offre un accompagnement à la fois à l'apprenant et à l'enseignant (professeurs-es et chargés-es de cours) dans toutes leurs démarches techno-pédagogiques. L'équipe offre aux usagers du plan techno-maître des ressources en formation, des ressources d'accompagnement et des ressources en médiatisation de contenu. Un des objectifs du plan directeur, et donc de l'équipe, est d'amener l'apprenant et le formateur à un certain niveau d'autonomie par rapport aux TIC. Pour ce faire, l'équipe de soutien prend l'individu à son niveau de compétence réel et l'amène à un niveau fonctionnel ou supérieur. Même si certaines activités de médiatisation peuvent être réalisées par le formateur, lorsqu'il sera trop onéreux en temps ou en argent d'outiller et de former un individu, l'équipe prendra la relève en mobilisant des experts en pédagogie, en multimédia et en informatique. Ainsi, la continuité de la démarche d'apprentissage est assurée.

De plus, à l'intérieur de ce cadre, un support financier est accordé aux initiatives pédagogiques associées aux TIC.

Collaboration du milieu de l'éducation

Les instigateurs du plan techno-maître se sont assurés la collaboration des milieux visés par les quatre programmes du plan. Les futurs-es techno-maîtres profiteront d'ententes avec les Commissions scolaires de la région de l'Outaouais qui nous assurent la collaboration des écoles secondaires branchées les plus actives comme banc d'essai. Ces écoles profiteront en retour de l'apport des stagiaires dans leur implantation des TIC.

D'ici septembre 2000

Les premiers techno-maîtres franchiront le pas virtuel et physique du département des sciences de l'éducation en septembre 2000. Des actions seront posées pour assurer le succès de la rentrée et du plan.

Une de ces actions est la formation du personnel enseignant qui œuvrera auprès des techno-maîtres dès l'automne 2000. Cette formation sera personnalisée en fonction des besoins et des ambitions individuels, et des approches pédagogiques désirant être exploitées. Une formation peut comprendre des éléments aussi simples que l'utilisation du traitement de texte et aussi complexes que l'adaptation d'outils techno-pédagogiques à une approche pédagogique par projet, par étude de cas ou socio-constructiviste.

Des étudiants et des étudiantes branchés

Il va sans dire que les étudiantes et les étudiants qui étudieront à l'intérieur du plan techno-maître devront posséder un ordinateur et être abonnés à un fournisseur Internet. L'UQAH offrira de l'aide financière et des conditions spéciales de branchement à ses techno-maîtres. Le modèle techno-maître sera éventuellement élargi à toute la population étudiante de l'UQAH. En cela, nous nous éloignons de l'approche Thinkpad privilégiée par certaines universités. Les étudiantes et étudiants seront libres de choisir l'environnement technologique qui leur convient, la seule contrainte étant la capacité de communiquer avec les autres. De l'aide sera offerte à ce niveau pour éclairer le choix technologique.

Impact sur le taux de réussite et la qualité de la formation

Il est difficile d'évaluer, à ce moment-ci, l'impact du plan techno-maître sur le taux de réussite en termes de nombre de diplômes. Il est clair cependant qu'une meilleure communication entre étudiant et professeur, et entre étudiants, ne peut qu'enrichir l'expérience universitaire. Les contraintes imposées à l'étudiant d'aujourd'hui (travail, transport, responsabilités familiales) font qu'il a besoin d'outils lui permettant de réaliser des apprentissages fructueux et de recevoir un encadrement de qualité malgré le manque de temps et la distance.

Le milieu de l'éducation doit trouver des moyens de se renouveler et nous croyons que le plan techno-maître permettra aux étudiantes et aux étudiants d'échapper aux ornières qui se sont creusées avec les années. Les futurs maîtres, entre autres à travers le plan, trouveront les moyens de s'outiller pour le troisième millénaire et de passer de la craie à la souris, surtout entre les deux oreilles.

Février 2000